



MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE,  
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE  
ET DE LA SOUVERAINETÉ  
ALIMENTAIRE

Liberté  
Egalité  
Fraternité



#### Votre dossier :

- Copie d'une pièce d'identité valide
- Curriculum Vitae
- 1 Copie des diplômes signés par vous
- Un « relevé de carrière » ciblé dans le domaine agricole**  
(expériences professionnelles—woofing...)

**Présentez votre projet en quelques pages manuscrites, tel qu'il est dans votre tête aujourd'hui (lettre de motivation)**

#### Les + de la formation :

- un parcours individualisé à chacun
- une formation en partenariat avec les professionnels
- une formation dédiée à la construction du projet d'installation
- une exploitation sur le site avec 2 ateliers : un en caprin et un en viticulture
- Pour les personnes en situation de handicap, contacter le centre de formation pour échanger sur les aménagements à envisager lors de votre formation

#### Un centre garantissant:

- le suivi administratif, pédagogique, individuel de chaque stagiaire
- Une possibilité d'hébergement (50 € la semaine et 16 € la nuitée) et de restauration sur site (5 € le repas du midi et du soir - 2 € le petit-déjeuner)

#### Renseignements & inscriptions :

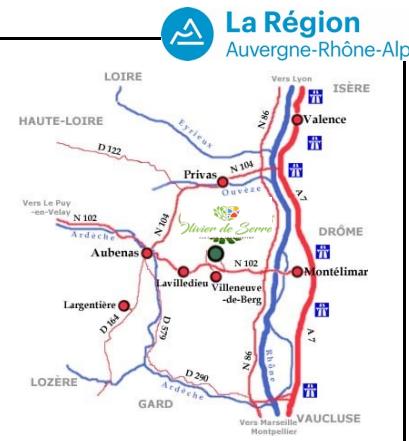
**CFPPA Olivier de Serres-**  
**1062, chemin du Pradel**

**07170 MIRABEL**

Tél : 04 75 36 71 80

[cfppa.aubenas@educagri.fr](mailto:cfppa.aubenas@educagri.fr)

<http://epl.aubenas.educagri.fr>



## DEVENEZ :

### Responsable d'Entreprise Agricole

En obtenant un BPREA

**Formation mixte**  
**(principalement à distance et une partie en présentiel)**



#### CFPPA Olivier de Serres

1062, chemin du Pradel

07170 MIRABEL

Tél : 04.75.36.71.80



Accompagner. Former. Cultiver l'avenir.



<b>Objectifs</b>	Etre en mesure de gérer une exploitation agricole. Accéder à la capacité professionnelle agricole permettant d'obtenir les aides à l'installation.  Obtenir un diplôme de niveau 4
<b>Public et Prérequis</b>	Etre demandeur d'emploi ou salarié en reconversion professionnelle Avoir un projet d'installation réfléchi Avoir effectué une semaine de stage au minimum dans une exploitation
<b>Statut pendant la formation</b>	Stagiaires de la formation professionnelle
<b>Durée</b>	Parcours individualisé : <b>partie à distance synchrone et asynchrone et/ou partie en présentiel</b> (notamment lors des regroupements de votre production principale et/ou activités complémentaires) et 8 semaines en entreprise.  <b>Entrées et sorties en fonction de nos jurys permanents (un en juillet et un novembre)</b>
<b>Coût</b>	<b>Sur devis—Tarif rentrée janvier 2026</b> CPF - France Travail—Autofinancement—Autres OPCO : 17 € de l'heure stagiaire (présentiel) et 12 € de l'heure stagiaire (FOAD) VIVEA : 18 € de l'heure stagiaire (présentiel) et 15 € de l'heure stagiaire (FOAD) Voir les conditions générales de vente sur notre site internet : <a href="https://epl.aubenas.educagri.fr/">https://epl.aubenas.educagri.fr/</a>
<b>Admission</b>	Dossier de candidature Entretien de positionnement
<b>Individualisation de parcours</b>	Parcours individualisé en fonction du projet- des diplômes acquis—de l'expérience professionnelle.  Divers choix possibles de production principale et d'une ou plusieurs activités complémentaires
<b>Indicateurs</b> (données 2024)	Taux de satisfaction : <b>82,7 %</b> Taux d'abandon : <b>Aucun</b> Taux de réussite : <b>96,4 %</b> Taux d'insertion par rapport aux réponses reçues (à 3 mois) : <b>72,7 %</b>



## Programme de Formation

### Diplôme organisé en 7 unités capitalisables

#### C1 — Se situer en tant que professionnel

- \* Développer une culture professionnelle en lien avec le vivant
- \* Se positionner dans les différents types d'agriculture, leur histoire, leurs fondements, leur organisation

#### C2 — Piloter le système de production

- \* Réguler l'activité au regard de la stratégie, des opportunités, des événements
- \* Gérer le travail

#### C3 — Conduire le processus de production dans l'agroécosystème : en caprins, en arboriculture, en maraîchage, en viticulture et en volailles fermières (de chair et pondeuses)

- \* Combiner les différentes activités liées aux productions
- \* Mettre en œuvre les opérations liées à la conduite des productions

#### C4 — Assurer la gestion technico-économique, financière et administrative de l'entreprise

- \* Porter un diagnostic sur les résultats de l'entreprise
- \* Réaliser des choix pour l'entreprise en matière fiscale et juridique

#### C5 — Valoriser les produits ou services de l'entreprise

- \* Commercialiser un produit ou un service
- \* Négocier dans le cadre d'un contrat ou d'un projet collectif

#### C6 — S'adapter à des enjeux professionnels particuliers

**UCARE 1 : capacités professionnelles supplémentaires** : UCARE A transfo ou UCARE B Services ou UCARE C Production

#### C7 — S'adapter à des enjeux professionnels particuliers

**UCARE 2 : capacités professionnelles supplémentaires** : UCARE « libre » (y compris nouvelle UCARE A, B ou C) (à l'exclusion de ce qui est déjà traité dans le référentiel national et pas de redondance avec UCARE 1)

Les Ucares du centre : maraîchage, conduite de verger, pépinière arboricole, transformation fruits et légumes, viticulture, œnologie, accueil à la ferme, volailles fermières (chair et pondeuses), transformation fromagère,

#### Nouvelles pour 2025 : abattage d'arbres et atelier de petits fruits

D'autres Ucares sont possibles au sein de notre réseau d'établissements partenaires

## Evaluation

Oraux d'explicitation liés à une situation professionnelle sur l'entreprise de stage ou par rapport au projet personnel

Composition du jury : 2 formateurs ou 1 formateur et 1 Professionnel